

## QUELLES NORMES SPÉCIFIQUES...

### CONTRE LE FROID ET LA PLUIE ?



EN 14058 - Protection contre le frais (températures au-dessus de -5°C)

- A- Isolation thermique – classe 1 à 4
- B- Perméabilité à l'air (facultatif) – classe 1 à 3
- C- Résistance à la pénétration d'eau (facultatif) – classe 1 ou 2
- D- Isolation thermique d'un mannequin en mouvement (facultatif)
- E- Isolation thermique d'un mannequin statique (facultatif)



EN 342 - Protection contre le froid (températures inférieures à -5°C)

- A : Valeur d'isolation thermique
- B : Valeur de résistance au vent - Niveau 1 à 3
- C : Valeur d'imperméabilité - Niveau 1 à 2 (facultatif)



EN 343 - Protection contre les intempéries (pluie et neige)

- X : résistance à la pénétration de l'eau (étanchéité) de 1 à 3
- Y : résistance évaporative (respirabilité) de 1 à 3

### CONTRE LES RISQUES MÉCANIQUES ?



Protection du genou, ne concerne que les pantalons  
Domaines d'utilisation : carreleurs, plombiers, peintres ou électriciens  
X : Mesure de la protection contre la pénétration d'objet, de 0 à 2



Protection contre les risques de tronçonneuse  
Domaines d'utilisation : espaces verts  
Cette norme se décline en 4 classes (de 0 à 3) selon la vitesse de la chaîne.

- Classe 0: 16m/s
- Classe 1: 20m/s
- Classe 2: 24m/s
- Classe 3: 28m/s

### POUR LA HAUTE VISIBILITÉ ?



EN ISO 20471

- La classe 1 : niveau de visibilité faible (voirie de jour)
- La classe 2 : niveau de visibilité intermédiaire. (voirie, BTP, entrepôt)
- La classe 3 : niveau de visibilité élevé (aéroport, autoroutes)



- Le type A : visibilité de jour
- Le type B : visibilité minimum dans l'obscurité grâce à au moins une bande réfléchissante.
- Le type AB : somme de ces deux exigences.

### CONTRE LES FLAMMES ET LA CHALEUR ?



EN ISO 14116

Protection contre la chaleur, petites flammes et étincelles occasionnelles, et de courte durée.  
Non adaptée pour les environnements à chaleur prolongée où les risques de flammes sont importants.  
Indice selon l'intensité de la flamme, de 1 à 3



EN 11611

Protection contre la chaleur, la flamme et les chocs électriques (recommandée pour les soudeurs)

Niveau de protection, de 1 à 2



EN 11612

Protection contre la chaleur et les flammes.

- a - Comportement à la flamme, de 1 à 2
- b - chaleur convective, de 1 à 3
- c - chaleur radiante, de 1 à 4
- d - projection d'aluminium en fusion, de 1 à 3
- e - projection de fer en fusion, de 1 à 3
- f - chaleur de contact, de 1 à 3

### CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES ?



EN 943  
Type 1: Protection contre les substances chimiques liquides et gazeuses, y compris les aérosols liquides et les particules solides, étanche aux gaz (EN 943-1)  
Type 1-ET: Exigences de performance pour les équipes d'intervention d'urgence (EN 943-2)  
Type 2: Protection contre les substances chimiques liquides, y compris les aérosols liquides et les particules solides, non étanche aux gaz (EN 943-1)

EN 14605  
Type 3 : Vêtements de protection étanches aux liquides  
Type 4 : Vêtements de protection étanches aux pulvérisations

EN 13982-1  
Type 5 : Protection contre les particules solides en suspension dans l'air

EN 13034  
Type 6 : Protection limitée contre les substances chimiques liquides non dangereuses.

EN 14126  
EN 14126 - Vêtements de protection - Exigences de performances et méthodes d'essai pour les vêtements de protection contre les agents infectieux

### CONTRE LES RISQUES ÉLECTROSTATIQUES ?



EN 1149-5

Protection contre les décharges électriques, pouvant provoquer des incendies.  
Domaines d'utilisation : pétrochimie, et notamment en environnement ATEX (atmosphère explosive)  
À noter que dans ces environnements de travail la norme EN 1149-5 n'est pas suffisante. Les vêtements doivent également être normés 14116 ou EN 11612